

Politique environnementale

Contexte et portée

Contexte : Sustana produit des fibres et des papiers recyclés et durables de qualité supérieure. Nous travaillons de concert avec des marques de premier plan, de grandes entreprises et les consommateurs pour créer des solutions d'emballage et d'impression haut de gamme et écologiques. Nos produits sont fabriqués à base de matières recyclées postconsommation afin de réduire au maximum leur empreinte carbone. Nos installations, nos opérations et notre main-d'œuvre, de même que la majorité de nos consommateurs et fournisseurs, sont situés aux États-Unis et au Canada.

Notre environnement

Notre économie – et notre existence même – sont tributaires d'un environnement sain et d'écosystèmes fonctionnels. Or, nous assistons aujourd'hui à la dégradation alarmante des milieux naturels et à des efforts insuffisants de lutte contre les changements climatiques, dont les effets néfastes sont de plus en plus criants. Selon les résultats du [Rapport de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques de l'IPBES](#), les écosystèmes naturels ont décliné de 47 % en moyenne par rapport à leur état initial estimé, et un million d'espèces de plantes et d'animaux sont actuellement menacés d'extinction. De plus, le [Rapport 2022 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions du programme pour l'environnement de l'ONU](#) révèle que les politiques climatiques nationales actuellement en place sont insuffisantes pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C ou en deçà de 2 °C, et que sans action supplémentaire urgente, nous nous dirigeons vers une hausse des températures mondiales de 2,8 °C. Une hausse aussi marquée devrait entraîner des conséquences dévastatrices pour la biodiversité, les écosystèmes et la santé humaine.

Devant la hausse des inégalités mondiales et le déclin rapide de l'environnement, les Nations unies ont déclaré en 2022 que l'accès à un environnement sain était un droit pour tous les habitants de la Terre. Pour nous assurer un avenir prospère et protéger les droits de la personne, il est donc essentiel que nous agissions conjointement pour lutter contre les changements climatiques, et renverser la dégradation environnementale et la perte des milieux naturels. Sustana s'engage à agir comme chef de file de ces efforts.

Portée : La présente politique s'applique à Sustana et à l'ensemble de ses filiales, de ses marques et de ses employés. Elle s'applique également à tous les fournisseurs avec qui l'entreprise a des ententes contractuelles.

Approche et engagement

La responsabilité environnementale d'entreprise joue un rôle essentiel dans l'atteinte des [objectifs de développement durable](#) des Nations unies. Fière de contribuer à remplir ces objectifs, Sustana fonde ses activités sur une série de principes axés sur l'intendance environnementale. Nous reconnaissons notre responsabilité, et croyons pouvoir avoir une incidence positive sur l'environnement par la conception de nos produits, nos opérations, nos processus d'approvisionnement et nos décisions de ventes, de même que par la collaboration que nous entretenons avec nos fournisseurs et nos clients.

L'engagement de Sustana en faveur d'un impact environnemental net positif se traduit notamment par notre stratégie de développement durable, la déclaration d'engagement de notre président et chef de la direction envers le Pacte mondial des Nations unies, notre politique d'approvisionnement durable, et nos Codes de conduite des employés et des fournisseurs. Nos efforts d'amélioration continue de notre performance environnementale s'appliquent non seulement à nos produits et à nos opérations, mais aussi aux matières premières et aux services que nous nous procurons auprès de nos fournisseurs.

Sustana s'engage à :

- Exercer ses activités de manière sécuritaire et durable pour l'environnement;
- Intégrer les considérations environnementales à ses stratégies commerciales, à la recherche et au développement, à la conception de ses produits, et à ses décisions d'affaires et d'approvisionnement;
- Évaluer et améliorer continuellement notre système de gestion environnementale, nos processus et nos procédés pour rehausser notre performance environnementale et limiter l'incidence néfaste de nos opérations et de nos produits;
- Respecter l'ensemble des lois et des règlements internationaux, nationaux et locaux pertinents;
- Prioriser la sécurité environnementale dans l'exercice de nos opérations;
- Conserver et utiliser les ressources naturelles dans une optique de développement durable;
- Répondre aux préoccupations environnementales de nos partenaires internes et externes;
- Soutenir et former nos employés sur les pratiques et les procédés écoresponsables;
- Redoubler d'efforts pour prévenir la pollution découlant de nos opérations;
- Redoubler d'efforts pour réduire l'impact environnemental de la chaîne de valeur sur lequel Sustana a un contrôle ou une influence directe (planification, développement, conception, approvisionnement, fabrication, logistique et élimination des produits);
- S'assurer que nos sous-traitants et nos fournisseurs respectent nos principes environnementaux, notamment grâce à notre Code de conduite des fournisseurs, à notre analyse des risques environnementaux et aux exigences de certification applicables; et
- Collaborer avec nos clients, nos fournisseurs, les ONG, les décideurs et d'autres partenaires pour défendre et promouvoir la protection de l'environnement, et une économie circulaire et plus durable.

Nature

Sustana reconnaît la Convention sur la diversité biologique et le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal, et soutient leurs cibles de préservation et de protection de l'environnement. À titre de fabricant durable de pâtes et papiers recyclés, Sustana dépend directement de la nature. Notre proposition de valeur à long terme repose sur la capacité de notre secteur d'activité et des gouvernements à promouvoir et à garantir une économie régénératrice et respectueuse de l'environnement.

Nous nous engageons envers un avenir respectueux de la nature et visons à :

- Comprendre, mesurer, évaluer et réduire notre dépendance à la nature et notre impact négatif sur l'environnement;
- Collaborer avec nos partenaires pour renverser la dégradation des milieux naturels;
- Intégrer les considérations environnementales aux décisions d'affaires et d'approvisionnement, et encourager nos fournisseurs à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement; et
- Éviter de construire ou d'aménager de nouvelles installations à proximité d'aires ayant une valeur importante pour la biodiversité.

Forêts et utilisation des sols : Sustana souhaite contribuer à prévenir la déforestation et toute conversion de terres néfaste pour la nature. À titre de fabricants de produits de papier durables, nous nous engageons à mener une évaluation interne et externe de nos pratiques, et à conserver toutes les certifications externes pertinentes, notamment la certification Forest Stewardship Council (FSC), de nos produits et de ceux de nos fournisseurs de fibres vierges.

Océans : Nous aspirons à protéger la biodiversité marine et à prévenir l'acidification des océans en réduisant nos émissions de carbone, en prévenant la déforestation et la conversion de territoires forestiers, et en augmentant notre production de fibres recyclées comme alternative au plastique.

Émissions atmosphériques

Les émissions atmosphériques, notamment les substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO), les gaz à effet de serre (GES), l'oxyde d'azote (NOx) et l'oxyde de soufre (SOx), ont des effets néfastes documentés sur l'environnement et la santé humaine. Nous nous engageons à mesurer, à prévenir et à réduire nos émissions atmosphériques.

Changements climatiques et énergie

Sustana reconnaît et soutient les objectifs de développement durable 7 (Recours aux énergies propres et abordables) et 13 (Action climatique) des Nations unies, de même que l'objectif de « *maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2 °C, et préférablement à 1,5 °C, au-dessus des niveaux préindustriels* » de l'Accord de Paris des Nations unies, et les contributions

nationales déterminées des États-Unis et du Canada pour atteindre cet objectif. La science nous dit que nous devons atteindre la carboneutralité avant 2050 pour éviter de graves répercussions des changements climatiques.

Cible : Pour contribuer à la transition vers une économie carboneutre d'ici 2050, Sustana s'engage à réduire ses émissions de catégorie 1 (directes) et de catégorie 2 (indirectes) de 42 % par rapport à l'année de référence 2021 d'ici 2030, ainsi qu'à mesurer, à divulguer et à réduire ses émissions de catégorie 3 (chaîne de valeur). Cette cible a été validée par l'Initiative des cibles fondées sur la science (SBTi) en décembre 2022.

Énergie : Pour atteindre cette cible, Sustana s'engage notamment à investir dans les énergies renouvelables et les technologies à faibles émissions de carbone ou carboneutres, à conserver l'énergie, à améliorer son efficacité énergétique, à réduire sa dépendance aux énergies dérivées des combustibles fossiles, et à promouvoir l'action climatique à chaque étape de sa chaîne de valeur.

Gestion du risque : Pour assurer la résilience de notre stratégie d'affaires, nous nous engageons à cibler et à gérer de manière responsable les risques matériels, climatiques, physiques et de transition susceptibles de nuire à notre développement durable, à notre croissance, et à la santé et sécurité de nos employés et des collectivités. Nous visons à tirer parti des occasions d'affaires et d'investissement durables pour renforcer notre création de valeur à long terme. Ce faisant, nous intégrerons la tarification du carbone aux immobilisations et aux investissements majeurs.

Eau

Sustana reconnaît et soutient les objectifs de développement durable 6 (Eau propre et assainissement) et 14 (Vie aquatique) des Nations unies, et les cinq principes de mise en valeur de l'eau définis lors de la réunion de haut niveau sur l'eau des Nations unies. Sustana s'engage à conserver l'eau, à surveiller avec diligence et à réduire sa consommation et son élimination de l'eau, et à éviter de puiser de l'eau dans des secteurs soumis à de fortes pressions. L'eau est essentielle à la vie et à notre économie. Cette ressource partagée doit impérativement être gérée de manière responsable.

Gestion du risque : Nous nous engageons à évaluer et à gérer adéquatement les risques associés au prélèvement, à la consommation et au rejet de l'eau susceptibles d'avoir une incidence sur nos opérations, notre chaîne de valeur, nos partenaires et les collectivités.

Matières résiduelles et matières premières

L'importance d'une gestion durable des matières résiduelles est soulignée dans le plan d'action Agenda 21 et le Programme de développement durable 2030 des Nations unies. Pour soutenir les objectifs de développement durable 11 (Villes et communautés durables) et 12 (Consommation et production responsables) des Nations unies, ainsi que pour accélérer la transition vers une économie plus circulaire, nous nous engageons à réduire au maximum notre production de matières résiduelles et

à accroître la réutilisation, le recyclage et la récupération des matières entrant dans nos procédés de fabrication.

Plastiques : Nous nous engageons à réduire le recours aux matières plastiques dans nos opérations, à miser sur la réutilisation et le recyclage des plastiques, et à limiter les fuites de plastique.

Produits chimiques : L'utilisation et l'élimination sécuritaires des produits chimiques sont essentielles à la fabrication de produits de papier durables et à l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations unies. Nous nous engageons à n'utiliser que des produits chimiques légalement autorisés dans le cadre de nos procédés de fabrication. Nous entreposons et manipulons les produits chimiques dangereux de manière sécuritaire, et les recyclons ou les éliminons adéquatement. Toutes nos installations sont dotées de systèmes complets de gestion environnementale qui préviennent les déversements de produits chimiques.

Nous nous assurons que toutes nos installations détiennent les permis environnementaux légalement requis pour l'élimination des déchets.

Cibles :

- Réduire de 5 % le volume de déchets découlant de la production de pâtes et papier et de nos activités administratives d'ici 2030, par rapport à l'année de référence 2021;
- Accroître notre recours aux déchets de fibres provenant de nouvelles sources de 20 % d'ici 2030, par rapport à l'année de référence 2021; et
- Développer de nouveaux partenariats avec des organisations externes pour détourner les déchets des sites d'enfouissement d'ici 2030.

Justice environnementale

Sustana reconnaît les injustices et les iniquités environnementales dont sont victimes les communautés vulnérables et historiquement défavorisées, notamment les populations à faible revenu, les communautés de couleur et les peuples autochtones. Ces groupes sont touchés de manière disproportionnée par les dangers environnementaux, sont plus vulnérables aux impacts des changements climatiques et ont souvent un accès réduit à des services publics et écosystémiques essentiels et de qualité. Sustana aspire à soutenir une transition juste et équitable vers une économie carboneutre, circulaire et respectueuse de l'environnement. Nos stratégies futures en matière de respect de l'environnement, de lutte contre les changements climatiques, de transition vers la carboneutralité, et de circularité devront prendre en compte la justice environnementale, et nous veillerons à ce que nos décisions d'approvisionnement aient un impact positif à ce chapitre.

Gouvernance

La présente politique est soutenue et approuvée par le président et chef de la direction, le chef des opérations et le vice-président du développement durable de Sustana. La responsabilité environnementale est profondément enracinée dans la structure de gouvernance de Sustana, et la gestion de notre impact et de nos risques environnementaux est assurée par les comités Environnemental, social et de gouvernance (ESG) de notre conseil d'administration et de la haute direction. Le comité ESG de la haute direction révisera la présente politique sur une base annuelle afin d'apporter des améliorations continues à notre gestion environnementale. Notre approche est guidée par les principes de développement durable de Sustana, qui sont axés sur les droits de la personne, le droit du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Signalements et protection des dénonciateurs

Tous les employés, fournisseurs, partenaires commerciaux et autres parties prenantes sont encouragés à signaler tout manquement ou non-conformité réel ou présumé à la réglementation environnementale à Sustana, directement ou par courriel à l'adresse report@sustanagroup.com. Le dispositif d'alerte professionnelle pour recueillir les signalements (hébergé par une plateforme tierce) est également disponible pour faire un signalement anonyme ou non anonyme en ligne ou par téléphone : <https://secure.ethicspoint.com/domain/media/frca/gui/91031/index.html>

Les dénonciateurs sont invités à s'identifier et les signalements seront traités de la manière la plus confidentielle possible. Les employés de Sustana ou les tierces parties travaillant avec Sustana sont autorisés à soumettre un rapport confidentiel au sujet de toute dégradation environnementale importante, ou du non-respect de la réglementation environnementale ou des Codes de conduite des employés et des fournisseurs de Sustana. Sustana s'engage à effectuer rapidement une enquête sur tout signalement et à assurer la confidentialité et la protection de l'employé ou du tiers. Sustana adopte une politique de tolérance zéro à l'égard des représailles au sein de l'entreprise, reconnaît le droit des dénonciateurs et collaborera avec eux pour s'assurer que leurs actions n'entraînent aucune répercussion juridique.

Communication et transparence

La présente politique devra être accessible au public sur le site Web de Sustana et transmise à tous les employés. Elle sera mentionnée dans le Guide de l'employé et le Code de conduite des employés de Sustana. Sustana s'engage à mesurer sa performance, ses risques et ses impacts environnementaux, et à en rendre compte à l'externe sur une base annuelle en soutien à la cible 12.6 de l'objectif de développement durable 12 (Consommation et production durables) des Nations unies. Ce compte-rendu peut prendre la forme d'un rapport ESG ou d'un rapport de développement durable annuel.

Mentions légales

Sustana se réserve le droit de modifier la présente politique à sa discrétion. Les politiques mises à jour seront diffusées en temps opportun.

Date d'entrée en vigueur : 30 décembre 2022

Contrôle du document

La présente politique doit être revue et approuvée par le Comité ESG sur une base annuelle.

Mesure	Révisions majeures et commentaires (le cas échéant)	Version et date
Première édition	La première version a été rédigée par le vice-président du développement durable, et révisée par le président et chef de la direction, et le chef des opérations.	Version 1 30 décembre 2022
Révision	Révisé par l'ajout d'un engagement élargi envers la prévention de la pollution, et inclusion du mécanisme de signalement des incidents et de la protection des dénonciateurs.	Version 1.1 8 juin 2023
Révision	Ajout du dispositif d'alerte professionnelle pour recueillir les signalements.	Version 1.1 11 août 2023



Fabian de Armas

Président et chef de la direction, Sustana